

Nouveaux horaires du service Etat-civil à compter du 4 janvier 2021

En raison du contexte sanitaire et des différents épisodes de confinement/déconfinement, les modalités d'ouverture au public du service Etat-civil de la Ville de Bernay ont dû s'adapter à de nombreuses reprises en 2020. Alors qu'une nouvelle année s'annonce, une nouvelle organisation se prépare afin d'être effective dès le lundi 4 janvier 2021.

Afin de rendre le meilleur service possible, les modalités d'ouverture au public du service Etat-civil seront organisées, à compter du 4 janvier 2021, selon deux temps :

En période hors des vacances scolaires :

Ouverture au lundi au jeudi de 8h à 19h sans interruption. Fermeture au public les vendredis.

Plus spécifiquement, pour les rendez-vous « carte nationale d'identité – passeport, autrement dit, pour la réalisation des titres biométriques, les créneaux de rendez-vous seront ouverts du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h. Afin de faciliter ces démarches, il est rappelé l'importance de prendre rendez-vous au préalable, en ligne sur le site Internet de la Ville de Bernay à la rubrique dédiée (<https://www.bernay27.fr/etat-civil/>) ou par téléphone.

Pendant les périodes de vacances scolaires :

Ouverture du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h et 13h30 à 17h

Service Etat-civil/Elections :

7 rue Gambetta

Tél. : 02 32 46 63 18 – Email : etat.civil@bernay27.fr